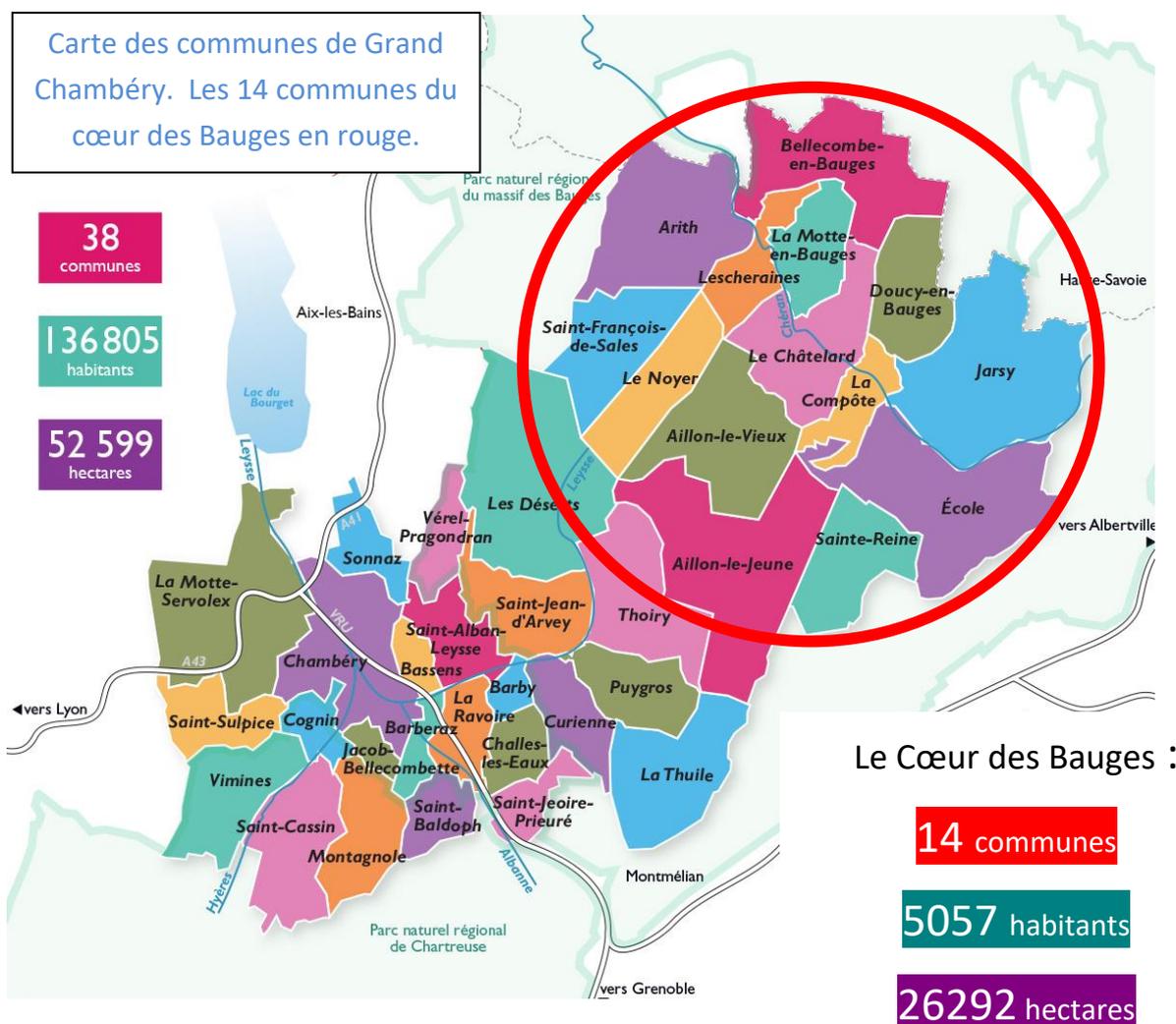


**PROJET DE FONCTIONNEMENT
DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
« POTES EN COUFFINS »
SUR LE TERRITOIRE DU COEUR DES BAUGES MIS A JOUR AOUT 2021**

Caractéristiques de l'environnement :

Le cœur des Bauges est un territoire rural et montagnard, délimité par le relief des montagnes, qui forme une zone géographiquement cohérente. Quatorze communes, 86 hameaux et 5056 habitants occupent le territoire.

La communauté de communes Cœur des Bauges a fusionné depuis 2017 à grand Chambéry. La surface du Cœur des Bauges avoisine celle du reste de Grand Chambéry. A contrario sa densité de population est faible (environ 19 hab/km² contre 500 hab/km² à Grand Chambéry, 70 hab/km² sur la Savoie). 46% de la population réside sur 3 communes, dit des Bauges derrière. Le Chatelard fait partie de ces 3 communes. Il est aussi le chef-lieu de canton, où l'on retrouve de nombreux services et commerces mais aussi des structures d'accueil de public (EHPAD, Multi-accueil, Centre Social, CPAS, PMI, collège).





Origine du projet

L'évolution démographique, sociale et économique du canton transforme les besoins et les demandes des familles.

Même si le canton du cœur des Bauges est situé dans une zone rurale, les besoins exprimés par les familles sont proches de ceux exprimés dans les villes : besoins de mode d'accueil, de soutien à la fonction parentale, d'accompagnement de cas particuliers, etc.

Constatant que l'isolement des familles avec de jeunes enfants est prégnant sur notre territoire de par sa configuration géographique mais aussi du fait de nouveaux arrivants qui n'ont pas de proches sur place ; à partir de 2002 et pendant plusieurs années, le Comité de pilotage des contrats Enfance/Jeunesse via sa commission *Soutien à la fonction parentale* a étudié la mise en place d'un **lieu parents/enfants**.

Cette commission s'est appuyée sur un sondage effectué auprès de parents et sur la visite de différents lieux parents/enfants. La création de cette structure répond à cette nécessité d'échanger sur la pratique de parent, de sortir de chez soi et de créer des relations. Il ressort le **besoin d'un programme de soutien à la fonction parentale**, véritable outil de prévention.

Le **LAEP Potins Couffins** est né en 2007 associant le Conseil Départemental et l'ADMR à son fonctionnement par la mise à disposition de professionnel.le.s.

Objectifs

Un lieu parents/enfants ouvert gratuitement à tous les parents et responsables d'enfants de 0 à 6 ans (assistantes maternelles, grands-parents/futurs parents).

- Favoriser les échanges et rompre l'isolement
- Rassurer les parents dans leur fonction et mobiliser leurs compétences
- Favoriser la socialisation de l'enfant

Porteur de projet

Le porteur du projet LAEP est l'Association « Les Amis des Bauges, agréée Centre Social.

Le porteur de projet assure la mise en place et le suivi du lieu parents/enfants. Il établit l'évaluation de l'action en lien avec le comité de pilotage des contrats enfance/jeunesse.

Le nouveau SIVU du cœur des Bauges devient le partenaire institutionnel privilégié en 2017.

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION UNIQUE
« ENFANCE-JEUNESSE
DES BAUGES »**



Le comité de pilotage des contrats enfance/jeunesse et les commissions « Petite Enfance » et « Enfance, Jeunesse, Famille » des Amis des Bauges participent à l'évaluation en lien avec le porteur de projet et les différentes commissions des Amis des Bauges.

Moyens Humains

- **des accueillant.e.s**

Il s'agit de personnes volontaires, bénévoles ou salariées, mises à disposition, sensibilisées à la question de la parentalité, prêtes à s'engager sur une année scolaire.

L'accueillant.e est une personne bénévole ou professionnelle prête à s'engager sur une année scolaire

Son rôle est de :

1. **VEILLER**

- A l'accueil des participants de manière chaleureuse. L'accueillant se rend disponible à les recevoir tout au long de la matinée et note le prénom de l'enfant dès son arrivée.
- Au respect de l'autre et de ses valeurs dans les échanges.
- Au non jugement
- A la confidentialité des propos et à l'anonymat des participants *
- A la sécurité du lieu (l'enfant lui est sous la responsabilité de l'adulte accompagnant)
- Aux règles de vie du lieu (sur la base du règlement intérieur)
- A la confidentialité des échanges et des informations lors des supervisions ou d'une formation

*Dans le cadre des dispositions légales en vigueur

2. **FAVORISER**

- La circulation des échanges, des expériences et des informations autour de la parentalité entre les participants et les accueillants.
- L'écoute et l'attention à l'autre.
- Un espace convivial à travers l'installation de la salle.
- Un espace de confiance.
- Les liens enfants/parents
- Les liens entre les parents
- La socialisation des enfants
- Valoriser et rassurer les parents dans leurs capacités parentales

3. **PARTICIPER**

- Aux séances d'accueils sur le lieu au minimum une fois par mois
- Aux réunions d'équipes afin de faire des bilans sur les accueils (6 x par an)
- Aux supervisions à hauteur d'une séance tous les 2 mois afin de se ré-interroger sur sa pratique
- A une session de formation à l'écoute

Ces personnes sont recrutées par cooptation entre les membres de l'équipe, le coordinateur et la structure porteuse.

- **Un(e) coordinateur(trice)**

Sa mission est d'assurer la cohésion de l'équipe dans l'organisation et dans l'état d'esprit.

Elle peut faire partie de l'équipe des accueillant.e.s ou non. Ce peut être une personne salariée mise à disposition. Dans le cadre de la mise en place de la structure, elle se charge des modalités administratives et techniques en lien avec la structure porteuse, le comité de pilotage, les futur.e.s accueillant.e.s et les parents désireux de s'impliquer.

- **Un superviseur**

La mission du superviseur est d'assister les personnes accueillantes dans leur quotidien et de leur donner des clés pour les questionnements auxquelles elles sont confrontées. Il s'agit aussi de prendre du recul dans sa pratique et de partager avec l'équipe. Cette supervision est encadrée par un professionnel (psychologue, psychomotricien.ne.). Il y a 4 à 6 supervisions ou analyse de la pratique de 1h30 à 2h minimum par an.

- L'analyse de la pratique permet d'explicitier dans un cadre collectif les relations établies et les difficultés rencontrées durant les accueils avec la famille, de réfléchir au sens des attitudes en les confrontant à l'opinion des autres membres de l'équipe, de trouver enfin la bonne distance vis-à-vis des personnes accueillies ;

La supervision permet au professionnel de réfléchir individuellement avec un superviseur sur ce qu'il met en jeu en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers.

Moyens Matériels :

Le SIVU « Enfance, Jeunesse des Bauges » met à disposition gracieusement les salles d'activités du gymnase.

Le LAEP dispose de plusieurs malles de jeux telles que des jeux d'imitation (dinette, poupées, déguisement), de la motricité fine et construction, encastrement, jeux premier âge, éveil des sens et du matériel de motricité

Il dispose également de plusieurs matelas et tapis ainsi qu'un espace bébé pour créer un lieu convivial et rassurant pour les enfants comme pour les parents.

Une malle est tout particulièrement utilisée pour stocker la bouilloire, les tasses et verres, le thé et le café mais aussi le cahier de présence et du petit matériel d'activités.

Le Centre social les Amis des Bauges a fait l'acquisition de nombreux livres autour de la parentalité. Ces ouvrages sont proposés régulièrement aux parents.

Un partenariat avec les structures locales

Pour créer des rencontres et favoriser les échanges autour de la petite enfance, et de l'enfance, des temps forts et des conférences sont proposés aux familles (et futurs parents), en partenariat avec le RAM, le multi accueil, le secteur famille et les associations locales (Gribouille, diverses APE) selon un programme déterminé. Des temps partagés autour d'une activité peuvent être organisés dans la mesure où celles-ci favorisent le lien et l'échange.

La pluridisciplinarité de l'équipe d'accueillant.e.s favorise également le partenariat avec des institutions et associations comme la PMI et l'ADMR (Association « entre lac et montagne »). Elle donne la possibilité de mieux se connaître (missions, actions) et de pouvoir échanger régulièrement. La communication en est facilitée pour toutes les actions extérieures au LAEP. C'est une véritable chance pour le territoire que ces accueillant.e.s soient mis en lien par le biais du LAEP.

Mise en place :

- Les soirées sur le thème parents/enfants ont permis de sensibiliser les parents et la population à l'existence de la structure
- Nom de la structure : Lieu d'Accueil Enfant Parent 0/6 ans des Bauges devenu « Potes en couffins » en 2019
- Implication des parents dans la phase de préparation avec la création de groupes de travail : organisation du fonctionnement, récupération de matériel, liste des besoins, création d'un logo et de plaquettes de communication...
- Implication des parents dans le fonctionnement : appui sur les compétences de parents pour la mise en place de projets parentalité sur le cœur des Bauges.
- Diffusion la plus large possible en ayant recours à divers médias : presse, radio, tracts, affiches, et en utilisant divers réseaux : écoles, halte-garderie, CPAS et PMI, cabinets médicaux, commerces...

Modalités de Fonctionnement :

- Le lieu parents/enfants a lieu sur la commune du Châtelard une matinée par semaine.
- Deux accueillant.e.s sont présentes et aménagent l'espace. Des malles de jeux et de matériel permettent de créer l'ambiance nécessaire à l'établissement des relations entre parents à partir du jeu des enfants. Café, thé ... facilitent l'instauration d'une ambiance conviviale. Le nom des accueillantes ainsi que leurs fonctions sont affichées.
- Durant l'accueil les enfants demeurent sous la responsabilité des parents.
- Communication : affiches et tracts avec le planning sont diffusés, tout support pertinent est utilisé (portail des Amis des Bauges, info de radio Alto par exemple)
- Existence d'un règlement intérieur qui est distribué au premier accueil et affiché durant la séance et référence à la charte des LAEP.



Planning de service du LAEP :

- Horaire : 9h / 12h pour les accueillants (avec 1/2 heure de rangement avant et après la séance)
- Accueil des familles de 9h30 à 11h30
- Périodicité : 1 fois par semaine (le mercredi matin de janvier à juin 2021), changement de jour à partir de septembre 2021 : le mardi matin
- Ouverture durant le temps scolaire. Le LAEP est fermé pendant toutes les vacances scolaires.
- Un accueil peut être déplacé en fonction des jours fériés (pont de mai/ juin par exemple)
- 4 à 6 supervisions de 1h30 à 2h par an
- 4 à 6 réunions d'équipe par an
- Les accueillant.e.s arrivent au minimum ¼ d'heure avant le début de la séance et repartent au plus tôt ¼ d'heure après la séance, une fois que l'ensemble du matériel a été remis en place.
- Un planning en ligne est soumis trimestriellement à l'ensemble de l'équipe, les professionnel.le.s s'inscrivent en premier puis les bénévoles.
- En cas d'absence d'un.e accueillant.e, le coordinateur/trice est sollicité.e en premier, si celui/celle-ci est indisponible, le reste de l'équipe est contacté.